

Hôtellerie et restauration : ce qui pousse les candidats à postuler (ou pas) à votre offre d'emploi

Mars 2019 – Dans un secteur où le recrutement est particulièrement difficile, HOTELCAREER, site emploi spécialisé dans les métiers CHR, a donné la parole à 22.200 professionnels afin de comprendre leurs attentes vis-à-vis de leur futur employeur. Tout commence avec l'offre d'emploi, qui est le premier point de contact avec un candidat et a pour principale fonction de donner envie de postuler.

Pour 75% des candidats, les perspectives d'évolution déclenchent la décision de postuler

Derrière le contenu des missions confiées, qui reste le premier facteur dans la décision de postuler, 75% des candidats déclarent déjà penser à la poursuite de leur carrière pendant leur recherche d'emploi et apprécient que mention soit faite, le cas échéant, des perspectives d'évolution dans l'offre d'emploi : évolution vers un CDI, un poste d'encadrement, présence d'un programme de formation... Ils souhaitent se projeter au-delà de leurs (futurs) fonctions dans un établissement. La situation géographique du lieu de travail clôt ce top 3 des critères les plus importants dans la décision de postuler.

Savoir se vendre, un conseil qui vaut aussi pour les entreprises

Les candidats sont très réceptifs à la réputation de leur future entreprise : plus d'un candidat sur deux consulte ainsi des avis entreprises pendant sa recherche d'emploi. **Il s'agit donc pour les recruteurs de soigner leur image et de faire valoir leurs « employee benefits »**, les avantages offerts à leurs salariés. Ces derniers font désormais partie intégrante des offres d'emploi et permettent de se démarquer de la concurrence en mentionnant les avantages du lieu de travail (entretien des tenues, parking pour le personnel, poste en continu, événements entreprise...), la rémunération (supplément de salaire variable, intéressement, participation, 13ème mois, chèques-cadeaux...), les avantages sociaux (prise en charge des transports, logement, indemnité nourriture...), les perspectives d'évolution ou encore les congés (jours consécutifs, période de fermeture).

Trois règles d'or pour une annonce attractive

Une annonce attractive est un **support de communication qui reflète avant tout l'identité visuelle d'une entreprise** et respecte sa charte graphique, participant ainsi à sa reconnaissance de marque.

Une annonce attractive est une **annonce claire**. De la même manière que les recruteurs apprécient les CV structurés, les candidats sont sensibles à la lisibilité d'une annonce utilisant à bon escient titres, listes à puces et paragraphes. Les annonces de HOTELCAREER s'adaptent au plus près aux habitudes de recherche des candidats et suivent une structure logique : en-tête avec les informations de base sur le contrat, corps textuel de l'annonce avec détails sur le poste et visuels, pied de page avec portrait de l'entreprise.

Enfin, **une annonce attractive l'est partout**. Les offres d'emploi sont de plus en plus consultées sur les appareils mobiles (la part de trafic mobile sur le site hotelcareer.fr a ainsi augmenté de +12% en

l'espace de 6 mois en 2018). Il est donc important de privilégier une mise en page simple en une colonne pour une lecture optimisée sur tous types d'appareils.

Étude menée par HOTELCAREER auprès de 22.200 professionnels en collaboration avec les sites emploi spécialisés Caterer.com, CatererGlobal et turijobs. Participants issus des secteurs d'activités de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, âgés de 15 à 65+ ans, tous types de poste confondus, de stagiaire à directeur d'établissement.

A propos de HOTELCAREER :

HOTELCAREER est un site emploi spécialisé dans les métiers de l'Hôtellerie et de la Restauration. Il est présent en France, Allemagne, Autriche, Suisse, Pologne, Espagne et Portugal et diffuse plus de 20 000 offres d'emploi à travers le monde. Depuis 2016, il est également le partenaire emploi de l'UMIH en France. L'ambition de HOTELCAREER est de (re)valoriser l'emploi dans l'Hôtellerie et la Restauration en France, notamment au travers d'annonces attractives et structurées et d'outils de communication pour développer la marque employeur des recruteurs. Ses sites emploi enregistrent en moyenne 1,9 million de visites par mois et plus de 485 000 professionnels inscrits. Le site est rattaché au Groupe européen Axel Springer, 3ème éditeur de presse mondial et propriétaire en France des sites spécialisés SeLoger et La Centrale.